

**Conseil économique et social**Distr. générale  
2 janvier 2019Français  
Original : anglais**Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique**  
Comité du commerce et de l'investissement**Sixième session**

Bangkok, 13-15 mars 2019

Points 8 et 9 de l'ordre du jour provisoire\*\*

**Activités menées récemment par le secrétariat et résultats obtenus dans le domaine du commerce et de l'investissement dans le cadre du sous-programme Commerce, investissement et innovation****Examen des priorités futures du sous-programme Commerce, investissement et innovation en matière de commerce et d'investissement et de l'orientation stratégique du Comité du commerce et de l'investissement****Activités récentes et priorités futures du secrétariat dans le domaine du commerce et de l'investissement dans le cadre du sous-programme Commerce, investissement et innovation****Note du secrétariat***Résumé*

Le présent document fait le point sur les activités récemment menées par le secrétariat dans le cadre de la mise en œuvre du sous-programme 2 (Commerce, investissement et innovation) du programme de travail de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique et sur les résultats obtenus à cet égard depuis la cinquième session du Comité du commerce et de l'investissement, qui s'est tenue du 31 octobre au 2 novembre 2017. Il résume les progrès accomplis dans les domaines : 1) de la recherche et de l'analyse ; 2) de l'assistance technique et du renforcement des capacités et 3) de la coopération régionale et des travaux normatifs. Il contient également un examen des domaines prioritaires sur lesquels pourraient se focaliser les activités futures.

Le Comité est invité à examiner les activités menées et les résultats obtenus par le secrétariat et à donner des directives et fixer des orientations en vue de poursuivre le développement du sous-programme.

\* Nouveaux tirages pour raisons techniques le 11 février 2019 et le 15 mars 2019.

\*\* ESCAP/CTI/2019/L.1/Rev.1.

## I. Introduction

1. La principale mission du secrétariat de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) est de promouvoir la coopération régionale, en adéquation avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Les dimensions économique, sociale et environnementale du développement durable sont au cœur des activités menées par la Commission dans le cadre du sous-programme 2 (Commerce, investissement et innovation). Ces activités ont pour objectif d'aider les États membres à mettre le commerce, l'investissement, l'innovation, la technologie et le développement des entreprises au service du développement durable et de la coopération régionale en vue d'assurer une prospérité partagée.

2. Pour atteindre cet objectif, le secrétariat : a) fait fonction de groupe de réflexion<sup>1</sup> en menant des travaux de recherche et d'analyse pour favoriser l'élaboration de politiques fondées sur la connaissance des faits et la concertation ; b) joue le rôle de partenaire de développement, en fournissant une assistance technique aux responsables publics et autres acteurs concernés et en renforçant leurs capacités et c) réunit les gouvernements et autres parties prenantes de la région en vue de promouvoir la coopération, le dialogue et l'établissement de réseaux à l'échelle régionale. La figure ci-dessous présente le portefeuille des produits fournis et des activités menées en matière de commerce et d'investissement.

Figure

### Portefeuille des produits fournis et des activités menées en matière de commerce et d'investissement dans le cadre du sous-programme

<b>Recherche, analyse et concertation</b>	<i>Asia-Pacific Trade and Investment Report</i>	<i>Studies in Trade, Investment and Innovation</i>	<i>ESCAP Trade Insights and Working Paper series</i>	Base de données CESAP-Banque mondiale sur les coûts du commerce	Base de données sur les accords relatifs au commerce et à l'investissement dans la région Asie-Pacifique	Base de données sur l'Enquête mondiale des Nations Unies sur la facilitation des échanges et la mise en œuvre du commerce sans papier (2017)
	Réseau Asie-Pacifique de recherche et de formation sur le commerce (ARTNeT)	Forum Asie-Pacifique sur la facilitation du commerce	Forum Asie-Pacifique des entreprises	Réseau d'experts des Nations Unies pour le commerce et le transport sans papier en Asie-Pacifique (UNNExT)	Semaine du commerce et de l'investissement en Asie et dans le Pacifique	Réseau ARTNeT sur l'investissement direct étranger

<sup>1</sup> Pour la première fois, la CESAP fera partie de la liste des groupes de réflexion économiques internationaux établie dans le rapport intitulé *2018 Global Go To Think Tank Index Report* qui sera publié par l'Université de Pennsylvanie (États-Unis d'Amérique).

<p><b>Assistance technique et renforcement des capacités</b></p>	<p>Formation à l'analyse empirique des échanges commerciaux dispensée par le Réseau ARTNeT</p>	<p>Outil d'information et d'aide à la négociation commerciale (TINA)</p>	<p>Guides, ateliers et cours intensifs du Réseau UNNExT</p>	<p>Manuels sur la négociation des accords commerciaux et d'investissement favorables au développement</p>	<p>Projets menés au titre du Compte pour le développement</p>	<p>Programme d'assistance technique Organisation mondiale du commerce/ CESAP</p>
<p><b>Mécanismes de coopération régionale</b></p>	<p>Comité du commerce et de l'investissement</p>	<p>Groupe directeur intergouvernemental intérimaire sur la facilitation du commerce transfrontière sans papier et Accord-cadre sur la facilitation du commerce transfrontière sans papier en Asie et dans le Pacifique</p>	<p>Accord commercial Asie-Pacifique</p>	<p>Mécanisme de coopération régionale entre les organisations pour la facilitation du commerce</p>		

3. Le présent document donne un aperçu des activités menées par le secrétariat dans le cadre de la mise en œuvre du sous-programme Commerce, investissement et innovation depuis la cinquième session du Comité du commerce et de l'investissement, qui s'est tenue du 31 octobre au 2 novembre 2017<sup>2</sup>. Il donne des informations sur les principaux résultats obtenus, mais sa lecture doit s'accompagner de celle des autres documents élaborés pour le Comité, qui décrivent les défis auxquels les économies de la région Asie-Pacifique se trouvent confrontées en matière de commerce et d'investissement. La conclusion du présent document contient des propositions soumises à l'examen du Comité en vue de renforcer le niveau d'engagement et d'appui en matière de commerce et d'investissement dans le contexte du développement durable. À cet égard, le présent document peut être consulté parallèlement au document ESCAP/CTI/2019/8, qui s'intéresse à l'orientation stratégique du Comité.

## II. Rôle de la Commission en tant que groupe de réflexion

### A. Effectuer des travaux de recherche et d'analyse pour favoriser l'élaboration de politiques fondées sur la connaissance des faits

4. L'élaboration de politiques fondées sur la connaissance des faits repose sur la disponibilité de travaux de recherche qualitative et quantitative de haute qualité. À cette fin, le secrétariat a conduit plusieurs études sur les questions de politique générale actuelles et émergentes dans la région. Il a contribué à établir des ensembles de données fiables et à améliorer les approches méthodologiques de la recherche appliquée. S'il s'est principalement attaché à aider les pays ayant des besoins particuliers à élaborer des politiques fondées sur la connaissance des faits, le secrétariat a également pourvu aux besoins des pays à revenu intermédiaire dans le domaine du commerce et de l'investissement.

<sup>2</sup> Les activités menées par le secrétariat et les mécanismes qu'il a établis en vue de mobiliser la participation du secteur privé sont décrits dans le document ESCAP/CTI/2019/6. De plus, le rapport sur les activités conduites dans le domaine de l'innovation a été présenté à la deuxième session du Comité des technologies de l'information et de la communication, de la science, de la technologie et de l'innovation, qui s'est tenue du 29 au 31 août 2018.

5. Depuis la cinquième session du Comité, les travaux de recherche ont principalement consisté à examiner plusieurs grands thèmes prioritaires définis dans le programme de travail et à répondre aux demandes d'assistance technique des États membres :

- a) Comprendre l'impact de la montée des tensions commerciales entre les grandes puissances commerciales et les répercussions pour les économies de la région ;
- b) Comprendre la portée et l'incidence des mesures non tarifaires et leurs liens avec le commerce et l'investissement durables ;
- c) Suivre l'évolution de la libéralisation et de la facilitation des régimes d'échanges et d'investissement préférentiels et de l'intégration régionale ;
- d) Soutenir le développement du commerce numérique ;
- e) Promouvoir le commerce et l'investissement durables, notamment en compilant et en fournissant de nouveaux ensembles de données fiables.

6. Certains résultats de ces travaux de recherche ont éclairé le rapport sur le commerce et l'investissement en Asie et dans le Pacifique intitulé *Asia-Pacific Trade and Investment Report 2018*<sup>3</sup>, ainsi que son édition 2019 (à paraître), dont un résumé figure dans les documents ESCAP/CTI/2019/1 et ESCAP/CTI/2019/2. D'autres résultats ont été présentés dans les publications, rapports et commentaires diffusés par le secrétariat ainsi que les institutions partenaires, telles que le Département des affaires économiques et sociales, la Banque asiatique de développement (BAsD), le Centre du commerce international et la CNUCED<sup>4</sup>.

7. Étant donné la nécessité de continuer à simplifier le commerce international et de le rendre plus inclusif, et compte tenu du développement du commerce numérique, le secrétariat a approfondi ses travaux d'analyse dans ce domaine. Dans l'étude portant sur la facilitation du commerce numérique en Asie et dans le Pacifique intitulée *Digital Trade Facilitation in Asia and the Pacific*, la CESAP a évalué les avantages de la pleine mise en œuvre de l'Accord sur la facilitation des échanges de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et du commerce transfrontière sans papier. Dans une autre étude sur la promotion de la révolution du commerce électronique en Asie et dans le Pacifique intitulée *Embracing the E-commerce Revolution in Asia and the Pacific*, réalisée en collaboration avec la BAsD, la CESAP a établi un nouveau cadre analytique afin d'évaluer le degré et la qualité du développement du commerce électronique dans la région.

8. D'importants efforts ont été déployés pour adopter de nouvelles méthodes de recherche et conduire des études en vue de recueillir de nouvelles données permettant de mesurer et de suivre les résultats des États membres en matière de commerce et d'investissement dans des domaines tels que les coûts commerciaux, les mesures de facilitation des échanges et de promotion du commerce sans papier, les mesures non tarifaires et l'investissement durable. Ces bases et ensembles de données sont disponibles en libre accès grâce au Réseau ARTNeT (<https://artnet.unescap.org>). Des informations sur certaines de ces bases de données sont présentées ci-dessous.

<sup>3</sup> Publication des Nations Unies, numéro de vente : E.19.II.F.3.

<sup>4</sup> La liste exhaustive des publications et autres ressources disponibles ainsi que des activités menées figure en annexe.

9. Les coûts commerciaux, y compris leurs composantes tarifaires et non tarifaires, entravent sérieusement la capacité des pays en développement à participer davantage au commerce international ainsi que leur intégration dans les chaînes de valeur mondiales et régionales. La Base de données CESAP-Banque mondiale sur les coûts du commerce a été établie pour contribuer au suivi des coûts globaux et bilatéraux des échanges commerciaux. Les mises à jour régulières de la base de données<sup>5</sup>, ainsi que les indices relatifs à la facilitation des échanges fondés sur les données recueillies grâce à l'Enquête mondiale des Nations Unies sur la facilitation des échanges et la mise en œuvre du commerce sans papier, menée par la CESAP en 2017<sup>6</sup>, sont particulièrement utiles pour évaluer et suivre la portée et l'incidence des mesures non tarifaires et des obligations réglementaires pour la plupart des États membres de la CESAP.

10. Le rapport intitulé *Asia-Pacific Trade and Investment Report 2019* présentera les résultats des travaux de recherche conduits en partenariat avec la CNUCED. Ces travaux visaient à établir un indice permettant d'évaluer l'impact des mesures non tarifaires en vue d'aider les pays à suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable. En outre, le secrétariat a également établi une base de données en ligne accessible à tous sur les concessions tarifaires, les règles d'origine et les mesures non tarifaires prévues dans l'Accord commercial Asie-Pacifique ([www.unescap.org/apta](http://www.unescap.org/apta)). Ces ensembles de données contribueront à faire mieux comprendre aux décideurs les politiques les plus efficaces qui s'offrent aux pays les moins avancés et aux autres pays en développement, le but étant de réduire au minimum les effets négatifs des mesures non tarifaires.

11. En ce qui concerne l'intégration régionale, le secrétariat a effectué des travaux de recherche et d'analyse pour examiner les défis liés à la négociation et à la bonne mise en œuvre des accords commerciaux et d'investissement préférentiels. Les résultats de ces analyses et les commentaires du secrétariat ont apporté des éclairages et donné des indications sur les politiques qu'il est possible de mener pour contrer les éventuels effets négatifs du phénomène du « bol de nouilles », à savoir le réseau complexe de règles accompagnant les multiples accords commerciaux préférentiels. La base de données sur les accords relatifs au commerce et à l'investissement en Asie et dans le Pacifique a été mise au point il y a dix ans pour permettre aux décideurs et aux analystes d'étudier la situation des accords commerciaux préférentiels ([www.unescap.org/content/aptiad/](http://www.unescap.org/content/aptiad/)).

12. En conclusion, le secrétariat, avec le concours de ses partenaires, notamment des organisations internationales et des institutions de recherche, a participé à l'élaboration de nouvelles publications et bases de données ainsi que de nouveaux outils de recherche permettant d'analyser l'incidence des politiques menées dans le domaine du commerce et de l'investissement. Il s'agit là d'une contribution importante à l'ensemble des produits axés sur le savoir et des outils pertinents dont disposent les économies de la région.

---

<sup>5</sup> La mise à jour la plus récente présente les données concernant plus de 180 pays pour la période allant de 1995 à 2016. Outre l'actualisation de la Base de données CESAP-Banque mondiale sur les coûts du commerce, la CESAP a créé une base de données sur le coût des échanges en valeur ajoutée, fondée sur les données issues de l'initiative conjointe de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques et de l'OMC sur les échanges en valeur ajoutée, qui tient compte du coût des échanges de services (<https://artnet.unescap.org/databases>).

<sup>6</sup> Voir <https://unnex.unescap.org/AP-TFSurvey2017/index.html>.

**B. Fournir une assistance technique et renforcer les capacités**

13. Le secrétariat s'emploie également à renforcer les capacités et les compétences de ceux qui participent à l'élaboration des politiques, à la négociation des accords, et à la mise en œuvre des nouvelles politiques et des réformes dans les secteurs du commerce et de l'investissement.

14. Le secrétariat a fourni une assistance technique et contribué au renforcement des capacités dans des domaines divers, notamment la libéralisation aux niveaux multilatéral, bilatéral et plurilatéral ; mais l'un des points communs de cette assistance et des services consultatifs est qu'ils répondent à la demande. Le secrétariat a répondu aux demandes des gouvernements en fournissant les services consultatifs et en dispensant les programmes de formation ciblés ci-après :

a) Élaborer et coordonner les réformes en matière de politique commerciale et d'investissement, préparer les pays aux négociations dans les domaines du commerce et de l'investissement, et aider à la mise en œuvre des politiques et à l'évaluation de leurs incidences. Les activités menées concernent tous les principaux instruments de politique commerciale, tels que les droits de douane, les mesures non tarifaires, les subventions, les mesures compensatoires, les pratiques antidumping et les obstacles réglementaires, ainsi que la gestion du manque à gagner résultant de la diminution des droits de douane ;

b) Aider les pays à comprendre le système commercial multilatéral, à y participer et à en tirer parti, ainsi que leur apporter un soutien dans le cadre du processus d'adhésion à l'OMC (parmi les États membres de la CESAP, seuls 38 sont membres de cette organisation). Les questions abordées sont notamment la libéralisation des échanges de biens pour la protection de l'environnement, la libéralisation du commerce des services, la prise en compte de la facilitation des échanges et de l'investissement dans les questions de développement, et les aspects des droits de propriété intellectuelle qui ont trait aux marchés publics et au commerce ;

c) Donner des informations sur l'accès préférentiel aux marchés accordé aux produits et services en provenance des pays en développement et des pays les moins avancés, en particulier sur la manière de tirer le meilleur parti des possibilités offertes par le traitement préférentiel réciproque ou non réciproque des exportations issues de ces pays octroyé par les partenaires commerciaux (aussi bien par les pays développés que les pays en développement, dont certains ont établi des régimes d'accès en franchise de droits et sans contingent pour les exportations des pays les moins avancés) ;

d) Renforcer la compétitivité et promouvoir la diversification des exportations en donnant des conseils sur les politiques à adopter pour faire face aux règles d'origine restrictives ou à d'autres mesures non tarifaires afin d'avoir véritablement accès aux marchés et d'offrir davantage de possibilités sur les plans du commerce intrarégional et de l'intégration régionale ;

e) Organiser des ateliers de renforcement des capacités concernant l'application de mesures spécifiques de facilitation du commerce, notamment les systèmes douaniers numériques et les guichets uniques nationaux. Une aide a également été apportée en vue de l'établissement de mécanismes nationaux de suivi de la facilitation des échanges et des transports ;

f) Promouvoir et faciliter l'investissement direct étranger (IDE) pour le développement durable en organisant des ateliers nationaux dans certains pays tels que la République islamique d'Iran et l'Ouzbékistan, sur la base du manuel intitulé *Handbook on Policies, Promotion and Facilitation of Foreign Direct Investment for Sustainable Development in Asia and the Pacific*<sup>7</sup>. La formation était destinée aux décideurs et aux responsables publics nationaux chargés de promouvoir et de faciliter l'IDE au niveau infranational, par exemple à l'échelon provincial ou municipal. Des activités de renforcement des capacités ont également été menées à l'occasion des réunions annuelles du Réseau Asie-Pacifique de l'investissement étranger direct pour les pays les moins avancés et les pays en développement sans littoral, qui a été rattaché au Réseau ARTNeT sur l'IDE.

15. La Division du commerce, de l'investissement et de l'innovation est à l'avant-garde des actions menées pour mettre à profit les innovations reposant sur les technologies de l'information et de la communication afin de fournir des services consultatifs, de sensibilisation et de renforcement des capacités et solliciter la participation des populations. Le dernier exemple en date est la création par la CESAP de l'Outil d'information et d'aide à la négociation commerciale, système en ligne d'assistance à la prise de décision en matière de négociation commerciale conçu pour renforcer les capacités des négociateurs des pays en développement de manière durable (<http://tina.negotiatetrade.org/>). Ce système combine les données issues de multiples sources, notamment la Base de données statistiques sur le commerce des marchandises (Comtrade) des Nations Unies, la base de données de l'OMC sur les droits de douane, la base de données sur les accords relatifs au commerce et à l'investissement dans la région Asie-Pacifique, l'Enquête mondiale sur la facilitation des échanges et la mise en œuvre du commerce sans papier (2017), ainsi que la Base de données CESAP-Banque mondiale sur les coûts du commerce. Cet outil a été créé en partant du principe qu'une large partie du travail d'analyse nécessaire pour évaluer le potentiel commercial et repérer les secteurs dans lesquels négocier les droits de douane est laborieux et monotone en l'absence de directives claires ou d'une base de données centralisée. Le système permet d'automatiser la majeure partie du travail de collecte et d'analyse des données habituellement conduit au stade préliminaire d'une négociation commerciale. Le conseil consultatif de l'Outil d'information et d'aide à la négociation commerciale est composé d'éminents chercheurs et négociateurs commerciaux qui donnent des conseils sur la manière de poursuivre le développement de cet outil. Son utilisation pourrait ultérieurement être étendue aux dispositions juridiques, aux données non tarifaires, à l'analyse de l'incidence du retrait de la catégorie des pays les moins avancés et à la quantification de l'impact de la réduction des droits de douane.

16. En conclusion, les connaissances obtenues dans le cadre du programme de recherche sont bien prises en compte dans les activités de renforcement des capacités et d'assistance technique menées par le secrétariat. Ces activités sont fondées sur la demande et répondent aux besoins particuliers des États membres.

17. Pour ce qui est d'offrir des formations plus générales, une série de manuels relatifs à la négociation de dispositions favorables au développement durable dans les domaines du commerce des services, des droits de propriété intellectuelle, des mesures de sauvegarde et des règles d'origine a été élaborée pour contribuer au renforcement des capacités en matière de négociation des accords commerciaux préférentiels de nouvelle génération. Sous réserve de la

---

<sup>7</sup> ST/ESCAP/2786.

disponibilité de fonds, la plupart de ces programmes de formation générale seront accessibles en ligne.

### **C. Réunir les gouvernements et autres parties prenantes de la région pour promouvoir la coopération, le dialogue et l'établissement de réseaux à l'échelle régionale**

#### **Travaux normatifs**

18. Concernant la promotion de la coopération régionale en matière de commerce et d'investissement, le secrétariat a deux réussites à son actif : la conclusion de l'Accord-cadre sur la facilitation du commerce transfrontière sans papier en Asie et dans le Pacifique et la redynamisation de l'Accord commercial Asie-Pacifique.

19. L'Accord-cadre est le plus récent traité des Nations Unies en matière de commerce et de développement. Il a été signé par cinq pays (Arménie, Bangladesh, Cambodge, Chine et République islamique d'Iran) et ratifié par l'Azerbaïdjan. Son objectif est de promouvoir le commerce transfrontière sans papier en permettant l'échange et la reconnaissance mutuelle des données et documents relatifs au commerce sous forme électronique et en facilitant l'interopérabilité des guichets uniques nationaux et sous-régionaux ainsi que des autres systèmes de commerce sans papier. Cela améliorerait l'efficacité et la transparence des transactions commerciales internationales tout en permettant un meilleur respect des réglementations.

20. Parmi les progrès accomplis dans le cadre de l'Accord commercial Asie-Pacifique, on peut citer la mise en application des recommandations issues du quatrième cycle de négociation sur la libéralisation tarifaire en date du 1<sup>er</sup> juillet 2018. En suivant ces recommandations, les États participants ont accordé une nouvelle série de concessions tarifaires et ont élargi la marge de préférence. Les négociations ont débuté au sein des groupes de travail créés pour examiner les questions relatives à la facilitation des échanges, à l'investissement, aux services commerciaux et aux règles d'origine.

#### **Réseaux de savoirs et de pratiques**

21. L'objectif de ces réseaux est de permettre aux représentants des pays de la région Asie-Pacifique de collaborer, d'échanger des données d'expérience et de repérer les défis communs dans les domaines du commerce, de l'investissement et du développement durable.

22. Deux des réseaux de savoirs les plus anciens de la CESAP concernent le domaine du commerce et de l'investissement : le Réseau ARTNeT et le Réseau UNNExT. Ils ont été établis pour acquérir et mettre en commun des connaissances spécialisées sur les problèmes urgents qui se posent dans la région en matière de politique commerciale, d'intégration régionale et de facilitation des échanges dans le contexte de la mise en œuvre du développement durable. Ils s'intéressent plus particulièrement au développement des capacités et à la recherche pour les pays en développement de la région et ont attiré de nombreux membres, associés et partenaires.

23. Depuis 2016, le Réseau ARTNeT fait partie des groupes de réflexion régionaux les plus influents selon le classement annuel établi par le *Global Go To Think Tank Index Report*. Ce Réseau continue à se développer : il comprend actuellement 74 institutions membres, 5 partenaires principaux, 12 partenaires associés et 7 institutions et réseaux collaborateurs. Il représente une communauté de plus de 1 800 chercheurs et a publié plus de 20 ouvrages et



rapports de politique générale et plus de 180 documents de travail. Grâce à l'organisation d'ateliers de renforcement des capacités, le Réseau a formé directement des centaines de chercheurs et, en offrant tous ses supports de formation en libre accès sur son site Web, il a indirectement contribué à enrichir les compétences et les connaissances de nombreux autres chercheurs.

24. À mesure que les économies et les sociétés se développent, elles s'adaptent continuellement à de nouveaux défis et à de nouvelles réalités. De même, le Réseau ARTNeT doit se transformer pour suivre l'évolution de l'environnement auquel font face les responsables politiques, les analystes, les chercheurs et les autres acteurs. Le Réseau devient ainsi une plateforme de collaboration qui assure une transition vers des domaines de recherche nouveaux et plus vastes qui dépassent le cadre du commerce et de l'investissement, comme la compétitivité, le transfert de technologie, l'innovation, les inégalités, la croissance inclusive et la durabilité environnementale.

25. Plus récemment, en 2018, le Réseau ARTNeT s'est développé grâce à la création du Réseau Asie-Pacifique sur les politiques en matière de science, de technologie et d'innovation. Ses principaux partenaires sont le Bureau national des politiques en matière de science, de technologie et d'innovation de Thaïlande, l'Institut de politique scientifique et technologique de la République de Corée et le Réseau ARTNeT sur l'IDE (qui comprend le Réseau Asie-Pacifique de l'investissement étranger direct pour les pays les moins avancés et les pays en développement sans littoral).

26. Le Réseau UNNExT est une communauté d'experts issus de pays en développement et d'économies en transition qui travaillent sur la mise en place de systèmes de commerce électronique et sur la facilitation du commerce. Créé par la CESAP en 2009, ce Réseau apporte son concours à des initiatives nationales, sous-régionales et transcontinentales liées à la création de guichets uniques, au commerce sans papier et à d'autres initiatives de facilitation des échanges, y compris la promotion du transport en transit. Les activités menées par le Réseau comprennent l'élaboration d'outils et de guides, le renforcement des capacités, le partage des connaissances, la prestation de services consultatifs régionaux, ainsi que la réalisation de travaux de recherche et d'analyse.

27. Ce Réseau continue à obtenir des résultats importants. Plus de 430 experts de la région Asie-Pacifique sont maintenant enregistrés dans la base de données et plus de 1 000 responsables publics et acteurs du secteur privé venant de pays en développement, en particulier des pays les moins avancés et des pays en développement sans littoral, ont bénéficié des activités de renforcement des capacités assurées par le Réseau depuis sa création. Depuis novembre 2018, plus de la moitié des États membres de la CESAP participent activement à la mise au point de systèmes de guichet unique pour la facilitation du commerce. Des représentants de plus de 20 pays en développement ont suivi la formation sur la mise en place de guichets uniques, programme intensif de deux semaines organisé conjointement avec l'Organisation mondiale des douanes et le Service des douanes de la République de Corée. La quatrième session de formation s'est tenue à Cheon-an (République de Corée) du 5 au 14 novembre 2018.

28. Le Réseau UNNExT appuie également les activités prescrites dans les résolutions 68/3 et 70/6 de la Commission sur l'instauration du commerce sans papier et la reconnaissance transfrontière des données et documents électroniques pour faciliter un commerce intrarégional inclusif et durable, en donnant accès à un vivier d'experts aisément accessible, dans lequel les États membres et le secrétariat peuvent puiser pour faciliter la mise en œuvre de

l'Accord-cadre sur la facilitation du commerce transfrontière sans papier en Asie et dans le Pacifique<sup>8</sup>.

29. Les réunions du Réseau Asie-Pacifique de l'investissement étranger direct pour les pays les moins avancés et les pays en développement sans littoral ont permis à ses membres de partager des connaissances et ont renforcé les liens entre les décideurs et les responsables publics des organismes de promotion de l'investissement de certains des pays les moins avancés et des pays en développement sans littoral de la région. Le Réseau s'est élargi pour englober tous les États membres de la CESAP. Il consacre régulièrement une journée aux questions liées aux politiques et à la promotion de l'IDE et une autre aux derniers éléments concernant les accords internationaux d'investissement. Les réunions du Réseau sont souvent organisées en partenariat avec le Forum économique mondial, la CNUCED et d'autres organisations. Les participants indiquent souvent en personne ou dans les questionnaires d'évaluation que le Réseau est utile pour permettre aux pays de la région de mettre en commun les connaissances et les données d'expérience relatives à l'IDE, et qu'ils seraient favorables à son élargissement.

### Forums régionaux

30. Le Forum Asie-Pacifique sur la facilitation du commerce est organisé tous les deux ans depuis 2009 par la CESAP, en coopération avec la BAsD. Accueilli chaque année par un pays différent, il est devenu la principale plateforme annuelle permettant d'échanger librement des informations, des données d'expérience et les pratiques en matière de facilitation du commerce dans la région Asie-Pacifique, mais aussi de définir les domaines prioritaires de la coopération et de l'intégration régionales, ainsi que de découvrir les outils et les services nouveaux susceptibles d'accroître l'efficacité des échanges transfrontaliers. Le Forum promeut également la coopération et la coordination régionales au titre de l'initiative Aide pour le commerce.

31. Le Forum a remporté d'importants succès. Plus de 500 participants venus de plus de 30 pays, y compris des pays les moins avancés et des pays en développement sans littoral, ont bénéficié des formations techniques et des sessions de renforcement des capacités qui se sont tenues à Wuhan (Chine) en 2015 et à Yogyakarta (Indonésie) en 2017. Au cours des dernières années, environ 90 % des participants en moyenne ont déclaré que leurs connaissances en matière de facilitation des échanges et de commerce sans papier s'étaient améliorées grâce à leur participation à ces activités.

32. Le Forum Asie-Pacifique des entreprises<sup>9</sup> est devenu un événement annuel important qui permet au secteur public et au secteur privé d'échanger sur le rôle des entreprises dans la réalisation du développement durable. Organisé en partenariat avec le Réseau des entreprises durables de la CESAP, le Forum attire l'attention car il est le seul forum régional qui s'intéresse aux relations entre le secteur privé et le développement durable. En 2018, il a été organisé à Hong Kong (Chine) les 10 et 11 avril par la Hong Kong Cyberport Management Company Limited avec le soutien du Gouvernement de Hong Kong (Chine). Environ 600 participants issus notamment de l'administration publique, du secteur privé, de la société civile et du monde universitaire ont assisté à la réunion et examiné l'établissement de partenariats en vue de promouvoir l'investissement responsable, le rôle des techniques de

<sup>8</sup> Le document ESCAP/CTI/2019/3 fait le point sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de l'Accord-cadre.

<sup>9</sup> Le compte-rendu des travaux et les recommandations issues du quatorzième Forum Asie-Pacifique des entreprises sont disponibles à l'adresse suivante : [www.unescap.org/sites/default/files/APBF%202018%20Report-FINAL.pdf](http://www.unescap.org/sites/default/files/APBF%202018%20Report-FINAL.pdf).

pointe telles que les technologies financières et l'intelligence artificielle dans le domaine du développement durable, l'évolution du projet de Route de la soie numérique à l'appui de l'Initiative « Une ceinture, une route », la promotion de l'entrepreneuriat à forte incidence, l'innovation commerciale en matière de réduction des risques de catastrophe, le renforcement de l'inclusion sociale au moyen d'innovations révolutionnaires et les systèmes électriques intelligents pour le développement durable.

### III. Enseignements tirés

33. Les activités menées dans le cadre du sous-programme ont permis de tirer les enseignements ci-après, qui ont facilité la planification d'activités assurant les meilleurs résultats possibles et un impact maximal :

a) La participation des responsables politiques, du secteur privé et de la société civile aux activités de la CESAP est essentielle pour en maximiser l'impact et faire en sorte que les connaissances se concrétisent sous la forme de politiques. De plus, il est important d'organiser ces activités en collaboration avec les partenaires de développement régionaux ou mondiaux pour assurer un retentissement aussi large que possible et éviter les doubles emplois ;

b) La coopération entre les experts et les réseaux d'experts est importante à la fois pour favoriser l'éclosion de nouvelles idées et l'élaboration d'approches politiques novatrices (sur la base des enseignements tirés de l'organisation de diverses réunions d'experts ainsi que des activités de divers réseaux relevant du sous-programme) et pour promouvoir la coopération dans le domaine de l'intégration économique, notamment de la facilitation des échanges commerciaux et de l'investissement ;

c) La collaboration secteur public-secteur privé joue un rôle considérable dans la facilitation du commerce transfrontière. Il en existe des exemples divers dans de nombreux pays de l'Asie et du Pacifique, et il est important que les pays en développement de la région s'en inspirent. Le partage des connaissances, des données d'expérience et des pratiques est essentiel pour promouvoir la facilitation des échanges commerciaux dans une région aussi diverse que celle de l'Asie et du Pacifique ;

d) La participation d'un échantillon représentatif des principaux responsables des politiques des organismes et ministères nationaux concernés aux activités de renforcement des capacités est essentielle pour en assurer le suivi. De plus, ce type d'activités peut aussi être l'occasion d'instaurer un dialogue et une collaboration entre les principaux acteurs, lesquels pourront contribuer ensuite à la mise en œuvre des recommandations de politique générale ;

e) La mise en commun, entre les experts et responsables politiques des États membres, des meilleures pratiques, des études de cas et des données d'expérience s'est révélée un moyen utile de renforcer les capacités en mettant en évidence les processus et mesures nécessaires à une réforme des politiques de facilitation des échanges et de l'investissement ;

f) Afin de promouvoir la mise en œuvre de mesures de renforcement des capacités, il est important que les acteurs nationaux repèrent les lacunes et qu'ils définissent les moyens et les stratégies nationales nécessaires pour les combler. Des stratégies de ce type, clairement définies, peuvent permettre de traduire les connaissances acquises au moyen des activités de renforcement des capacités en des politiques et des mesures concrètes.

#### IV. Domaines prioritaires des activités à mener dans le cadre du sous-programme à l'avenir

34. La situation mondiale et régionale en matière de politique de commerce et d'investissement évolue rapidement. À l'heure actuelle, les tensions commerciales entre les principaux partenaires perturbent les chaînes de valeur et les centres d'activité et entraînent un déplacement de la production et des nœuds d'approvisionnement depuis les lieux d'exportations habituels vers d'autres sites, principalement en Asie du Sud-Est<sup>10</sup>. Dans le cadre du sous-programme Commerce, investissement et innovation, le secrétariat continuera de tenir compte de l'évolution des priorités des États membres dans les domaines du commerce et de l'investissement. Tout en accordant toujours la priorité à la mise en œuvre du Programme 2030, en particulier à la réalisation des objectifs de développement durable n<sup>os</sup> 8, 9 et 17, qui sont étroitement liés au sous-programme, le secrétariat tiendra compte du passage d'un cycle budgétaire et programmatique biennal à un cycle annuel. À cet égard, le secrétariat soumet les priorités suivantes au Comité pour examen :

a) Promouvoir le développement des échanges numériques et la dématérialisation des procédures commerciales, notamment le commerce sans papier et électronique, par différents moyens, y compris la mise en œuvre de l'Accord-cadre sur la facilitation du commerce transfrontière sans papier en Asie et dans le Pacifique ;

b) Promouvoir le commerce intrarégional en renforçant et en élargissant les mécanismes d'intégration régionale, notamment l'Accord commercial Asie-Pacifique, pour faciliter l'accès au marché des biens et des services, ainsi que recenser et, si possible, réduire et harmoniser les mesures non tarifaires, en particulier celles qui sont nouvelles et liées à la dématérialisation ;

c) Promouvoir l'entrepreneuriat responsable et la définition de politiques nationales et régionales permettant de renforcer les liens entre le commerce et l'investissement et certains objectifs de développement durable, en particulier les objectifs n<sup>os</sup> 8, 9 et 17 ;

d) Promouvoir l'IDE et le développement des petites et moyennes entreprises en favorisant un environnement économique et des investissements durables à tous les niveaux, l'accent étant mis sur la facilitation de l'investissement et sur les moyens d'aider cette catégorie d'entreprises à mieux s'intégrer dans les chaînes de valeur mondiales et régionales ;

e) Promouvoir la participation des acteurs concernés au moyen des forums de coopération régionale existants tels que le Forum Asie-Pacifique sur la facilitation du commerce, le Forum Asie-Pacifique des entreprises et la Semaine du commerce et de l'investissement en Asie et dans le Pacifique ainsi que le Forum Asie-Pacifique de l'innovation, qui se tiendra pour la première fois en 2019, et les réseaux tels que le Réseau ARTNeT, le Réseau UNNExT et le Réseau des entreprises durables de la CESAP.

35. Le secrétariat continuerait à mener des activités dans ces domaines prioritaires, par les trois modalités habituelles suivantes : a) travaux de recherche et d'analyse pour favoriser l'élaboration de politiques fondées sur la connaissance des faits ; b) assistance technique et appui au renforcement des capacités et c) coopération régionale et travaux normatifs. Il s'attacherait à établir des partenariats aux niveaux régional et mondial, selon les besoins, afin

<sup>10</sup> Cette question est longuement examinée dans le document ESCAP/CTI/2019/1, qui contient un résumé du rapport intitulé *Asia-Pacific Trade and Investment Report 2018*.

de créer des synergies et d'éviter les doubles emplois. Il mènerait ces activités dans le cadre du programme de travail approuvé pour 2018-2019 ainsi que du programme de travail et du budget proposés pour 2020, lesquels sont actuellement à l'état de projet.

36. Les domaines cités plus haut ont été définis sur la base du rôle et du fonctionnement actuels de la Commission et de ses organes subsidiaires. Dans le cadre de l'initiative actuellement menée par le Secrétaire général pour réformer le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, le rôle et l'orientation futurs des commissions régionales sont encore à l'étude. La définition des domaines prioritaires a une incidence sur l'orientation stratégique du Comité ; par conséquent, les propositions faites dans le présent document doivent être examinées en parallèle avec celles qui figurent dans le document ESCAP/CTI/2019/8 sur l'orientation stratégique du Comité.

## **V. Conclusions et questions à porter à l'attention du Comité**

37. Dans le cadre du sous-programme Commerce, investissement et innovation, un « leadership éclairé » est appliqué dans le recensement des questions nouvelles ou négligées qui sont importantes pour les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés et les autres pays ayant des besoins particuliers, ainsi que les pays en développement tombés dans le piège du revenu intermédiaire.

38. Le Comité est invité à examiner le présent document ainsi que les propositions concernant le rôle que jouera le secrétariat et les activités qu'il mènera, à savoir : faire fonction de principal groupe de réflexion de la région, contribuant au savoir en tant que bien public ; fournir une assistance technique et un appui au renforcement des capacités et réunir les gouvernements de la région au moyen d'une plateforme qui leur permette de renforcer la coopération régionale ainsi que de mieux faire entendre leur voix à l'échelle régionale tout en améliorant leur résilience dans un contexte d'incertitude mondiale.

## Annexe

### Liste des publications et documents établis et des activités menées par le Comité du commerce et de l'investissement depuis sa cinquième session

#### 1. Publications et documents

*Handbook on Policies, Promotion and Facilitation of Foreign Direct Investment for Sustainable Development in Asia and the Pacific*, ST/ESCAP/2768, novembre 2017

*A Handbook on Negotiating Development Oriented Intellectual Property Provisions in Trade and Investment Agreements*, ST/ESCAP/2798, novembre 2017

*Trade Facilitation and Paperless Trade Implementation in ASEAN*, ST/ESCAP/2805, novembre 2017

*Digital Trade Facilitation in Asia and the Pacific*. Studies in Trade, Investment and Innovation Series, n° 87 (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.18.II.F.10), décembre 2017

*Socially Responsible Business: A Model for a Sustainable Future*. Studies in Trade, Investment and Innovation Series, n° 88, ST/ESCAP/2810, décembre 2017

*Services and Global Value Chains: The Asia-Pacific Reality*. Studies in Trade, Investment and Innovation Series, n° 89 (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.18.II.F.11), décembre 2017

« A handbook on safeguard rules for least developed countries », janvier 2018

« Is trade policy being effectively used to curb drinking and smoking? Evidence from ASEAN », ESCAP Trade Insights, n°21, janvier 2018

« Single window for trade facilitation: regional best practices and future development », mars 2018

« Trade facilitation and paperless trade implementation in OIC: results of the UN Global Survey 2017 », mars 2018

« Trade war: two elephants in a porcelain shop », ESCAP Trade Insights, n° 22, avril 2018

*The Role of Asia and the Pacific in Global Governance and Multilateralism*, document élaboré pour la soixante-quatorzième session de la Commission, sur le thème : « L'inégalité à l'ère du Programme de développement durable à l'horizon 2030 », mai 2018

*Trade Facilitation and Paperless Trade Implementation in Asia-Pacific Countries with Special Needs: Results of the UN Global Survey 2017*, mai 2018

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) et Banque asiatique de développement (BASD), *Embracing the E-commerce Revolution in Asia and the Pacific*, juin 2018

*Asia-Pacific Trade and Investment Report 2018: Recent Trends and Developments* (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.19.II.F.3), décembre 2018

## 2. Activités

### Activités de renforcement des capacités

Atelier de renforcement des capacités sur les moyens de tirer parti des possibilités offertes par l'adhésion de la Mongolie à l'Accord commercial Asie-Pacifique, Oulan-Bator, 15 novembre 2017

Îles durables pour l'avenir : forum multipartite sur l'entrepreneuriat responsable pour la gestion durable de l'eau sur les îles touristiques, Phuket (Thaïlande), 1<sup>er</sup> décembre 2017

Conférence internationale sur le commerce transfrontière sans papier : les guichets uniques dans le contexte de la nouvelle vague technologique, Moscou, 7 et 8 décembre 2017

Symposium sur les accords commerciaux préférentiels et le commerce inclusif organisé par le Réseau Asie-Pacifique de recherche et de formation sur le commerce, Bangkok, 14 et 15 décembre 2017

Treizième atelier de renforcement des capacités sur l'analyse empirique des échanges commerciaux : estimations et contrefactuels dans le cadre du modèle de gravité structurel, organisé par l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et la CESAP dans le cadre du Réseau Asie-Pacifique de recherche et de formation sur le commerce (ARTNeT), Bangkok, 18-21 décembre 2017

Atelier sur le financement du commerce international et le développement des chaînes de valeur mondiales, organisé par la Chambre de commerce internationale et la CESAP, Bangkok, 20 et 21 décembre 2017

Atelier de formation à la promotion et à la facilitation de l'investissement direct étranger (IDE) pour le développement durable en Ouzbékistan, Tachkent, 20 et 21 décembre 2017

Atelier de renforcement des capacités sur les incidences des technologies émergentes dans le cadre de la facilitation du commerce transfrontière sans papier, Bangkok, 21-23 mars 2018

Cinquième réunion du Réseau des entreprises durables de la CESAP, Hong Kong (Chine), 9 avril 2018

Forum Asie-Pacifique des entreprises 2018, Hong Kong (Chine), 10 et 11 avril 2018

Dialogue interrégional pour la mise en commun des bonnes pratiques concernant les entreprises et les droits de l'homme, organisé par la Commission intergouvernementale des droits de l'homme de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), Bangkok, 4-6 juin 2018

Conférence internationale sur la promotion de la connectivité pour une région Asie-Pacifique inclusive, organisée par la BASD, la CESAP et l'OMC, Tachkent, 27 et 28 juin 2018

Atelier de renforcement des capacités sur les mesures non tarifaires : évaluation économique et possibilités d'action pour le développement, organisé par la CNUCED, la CESAP et le Réseau ARTNeT, Bangkok, 3-6 juillet 2018

Concertation spéciale sur l'Initiative du golfe du Bengale pour la coopération technique et économique multisectorielle, organisée par l'Institut international pour le commerce et le développement et la CESAP, Bangkok, 12 et 13 juillet 2018

Atelier régional sur la facilitation des échanges et le commerce sans papier organisé par la CESAP, le Réseau ARTNeT et l'Institut international pour le commerce et le développement, Bangkok, 7-10 août 2018

Atelier sur une approche globale de la promotion du commerce électronique en Asie et dans le Pacifique organisé par la BASD et la CESAP, Bangkok, 27 et 28 août 2018

Atelier régional sur l'utilisation des politiques commerciales fondées sur la connaissance des faits pour réaliser les objectifs de développement durable dans les pays les moins avancés et les pays en développement sans littoral, Thimphou, 3-5 septembre 2018

Huitième réunion du Réseau Asie-Pacifique de l'investissement étranger direct, Bangkok, 25 et 26 septembre 2018

Cinquième Conférence sur l'industrie verte pour le développement durable, organisée par l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et la CESAP, Bangkok, 3-5 octobre 2018

Atelier de formation sur la promotion et la facilitation de l'IDE pour le développement durable en République islamique d'Iran, Téhéran, 9-11 octobre 2018

Atelier sur la réduction du coût des mesures non tarifaires en Asie du Nord et en Asie centrale, organisé par la CNUCED dans le cadre de la Semaine des mesures non tarifaires 2018, Genève, 11 octobre 2018

Réunion subsidiaire sur la mise en commun des données d'expérience relatives aux accords internationaux d'investissement et au développement durable en Asie et dans le Pacifique, organisée par le Forum mondial de l'investissement, Genève, 23 octobre 2018

Concertation sur la transformation des petites et moyennes entreprises en Asie du Sud-Est organisée par la CESAP et l'Organisation de coopération et de développement économiques, Bangkok, 31 octobre et 1<sup>er</sup> novembre 2018

Quatrième cours de formation sur les brevets, permis, certificats et autres dispositions réglementaires dans un environnement à guichet unique, organisé par le Réseau d'experts des Nations Unies pour le commerce et le transport sans papier en Asie-Pacifique (UNNExT), Cheon-an (République de Corée), 5-14 novembre 2018

Atelier régional sur l'élaboration de politiques fondées sur la connaissance des faits pour le développement durable, Bangkok, 27-30 novembre 2018

Sixième réunion du Réseau des entreprises durables de la CESAP, Bangkok, 3 décembre 2018



Atelier de renforcement des capacités sur la facilitation du transport ferroviaire international à l'appui du commerce intrarégional et interrégional, Bangkok, 18 et 19 décembre 2018

Troisième réunion de l'Équipe spéciale du Réseau UNNExT, Bangkok, 28 janvier-1<sup>er</sup> février 2019 (à confirmer)

Stage de formation national sur la promotion et la facilitation de l'IDE pour le développement durable au Timor-Leste, Dili, 19-21 février 2019 (à confirmer)

Activité sur le renforcement des capacités institutionnelles nationales des pays les moins avancés de l'Asie et du Pacifique dans le domaine du développement axé sur l'innovation, organisée par la CESAP et l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, Bangkok, 25-27 février 2019 (à confirmer)

Jeunesse et économie numérique, Bangkok, 12 mars 2019 (à confirmer)

Réunion régionale sur la facilitation de l'investissement pour le développement durable, organisée par l'OMC et la CESAP, Bangkok, 12 mars 2019 (à confirmer)

Atelier sur les mesures non tarifaires et les normes internationales pour le développement durable organisé par la CESAP, l'Organisation internationale de normalisation et la CNUCED, Bangkok, 13 et 14 mars 2019 (à confirmer)

Forum sur la dématérialisation du commerce pour l'intégration régionale durable, Bangkok, 14 et 15 mars 2019 (à confirmer)

Atelier sur la réduction du coût des mesures non tarifaires en Asie centrale, 14 et 15 mars 2019 (à confirmer)

Réunion de l'Équipe spéciale du Réseau UNNExT sur l'échange électronique transfrontière des données, 15 mars 2019 (à confirmer)

#### **Activités portant sur des travaux normatifs**

Cinquante-deuxième session du Comité permanent de l'Accord commercial Asie-Pacifique, Bangkok, 8 et 9 mars 2018, et première réunion des Groupes de travail de l'Accord commercial Asie-Pacifique sur la facilitation des échanges, les règles d'origine, le commerce des services et l'investissement, Bangkok, 7 mars 2018

Cinquième réunion des Groupes de travail juridique et technique du Groupe directeur intergouvernemental intérimaire sur la facilitation du commerce transfrontière sans papier, Bangkok, 20 et 21 mars 2018

Quatrième réunion du Groupe directeur intergouvernemental intérimaire sur la facilitation du commerce transfrontière sans papier, Bangkok, 22 et 23 mars 2018

Cinquante-troisième session du Comité permanent de l'Accord commercial Asie-Pacifique, Séoul, 13 et 14 septembre 2018, et deuxième réunion des Groupes de travail de l'Accord commercial Asie-Pacifique sur la facilitation des échanges, les règles d'origine, le commerce des services et l'investissement, Séoul, 11-13 septembre 2018

Cinquante-quatrième session du Comité permanent de l'Accord commercial Asie-Pacifique, Bangkok, 17 et 18 janvier 2019, et troisième réunion des Groupes de travail de l'Accord commercial Asie-Pacifique sur la facilitation des échanges, les règles d'origine, le commerce des services et l'investissement, Bangkok, 15 et 16 janvier 2019 (à confirmer)

Sixième réunion des Groupes de travail juridique et technique sur la facilitation du commerce transfrontière sans papier, Bangkok, 11 mars 2019 (à confirmer)

Cinquième réunion du Groupe directeur intergouvernemental intérimaire sur la facilitation du commerce transfrontière sans papier, Bangkok, 12 et 13 mars 2019 (à confirmer)

---